



**Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

**SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 26 MARS 2024 À 18 H 30 AU 331 RUE DU COUVENT,
MANIWAKI (QUÉBEC), J9E 1H5**

PRÉSENCES :

Monsieur Denis Rossignol, directeur général
Madame Valérie Bouffard, vice-présidente
Madame Katherine Fiset, administratrice
Madame Julie Carle, administratrice
Madame Tania Cousineau, administratrice
Madame Julie Martin, administratrice
Madame Lisa Danis, administratrice
Madame Sabrina Devlin, présidente
Monsieur Richard Leblanc, administrateur
Madame Catherine Letendre, administratrice

ABSENCES MOTIVÉES

Madame Joëlle Laroche, administratrice
Madame Véronique Fiset, administratrice
Madame Jessica Cécire-Rodgers, administratrice

ABSENCES :

Madame Annie-Claude Beaumont, administratrice
Madame Claude Galipeau, administratrice

INVITÉS :

Secrétaire d'assemblée : monsieur Louis-Philippe Larivière, secrétaire général

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre

La présidente, madame Sabrina Devlin, salue les administrateurs présents à la rencontre. Elle constate que le quorum est respecté et la rencontre débute à 18h38.

2. Assermentation des nouveaux administrateurs

Le secrétaire général, monsieur Louis-Philippe Larivière indique aux administrateurs que considérant l'absence de la nouvelle administratrice ce point sera reporté à la prochaine rencontre.

CSSHBO-055-2023-24

3. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 mars 2024

CONSIDÉRANT que le quorum est atteint;

IL EST PROPOSÉ par madame Valérie Bouffard **ET APPUYÉ** par madame Julie Carle d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Assermentation des nouveaux administrateurs
3. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 mars 2024
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 février 2024
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 janvier 2024

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

6. Affaires découlant du procès-verbal du 30 janvier 2024
7. Parole du public
8. Rapport de la présidente
9. Rapport de la direction générale
10. Adoption du calendrier scolaire 2024-2025
11. Droit de premier refus – Lot 5 495 870
12. Vente de terrains appartenant au Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
13. Évaluation de la direction générale (huis clos)
14. Composition des comités
15. Politique relative aux activités de financement
16. Diagnostic organisationnel global et identification des enjeux
17. Varia
- 17.1- État de la situation dans les écoles
18. Date, heure et lieu de la prochaine séance
19. Clôture de la séance
20. Huis clos

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- CSSHBO-056-2023-24 4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 février 2024

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la rencontre du 27 février a été remise par le secrétaire général aux membres présents au conseil d'administration, au moins six heures avant la présente séance ;

IL EST PROPOSÉ par madame Valérie Bouffard ET **APPUYÉ** par madame Julie Carle de dispenser le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 février 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- CSSHBO-057-2023-24 5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 janvier 2024

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la rencontre du 30 janvier a été remise par le secrétaire général aux membres présents au conseil d'administration, au moins six heures avant la présente séance ;

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Martin ET **APPUYÉ** par madame Katherine Fiset de dispenser le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 30 janvier 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Affaires découlant du procès-verbal du 30 janvier 2024

Le secrétaire général fait les suivis de la dernière rencontre. Il revient notamment sur la grille de conformité du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 (*PEVR*). Il informe les administrateurs qu'il déposera dans l'espace collaboratif du Conseil d'administration la correspondance de la sous-ministre du ministère de l'Éducation confirmant la conformité du *PEVR*. De plus, le calendrier scolaire qui a été déposé lors de la séance du 30 janvier 2024 sera en adoption durant la présente séance.



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Pour sa part, le directeur général, monsieur Denis Rossignol, fait le suivi concernant le contrat de travail de la directrice générale adjointe. Il indique aux administrateurs que celui-ci sera bientôt signé et qu'il est à durée indéterminée avec une période probatoire de douze (12) mois.

7. Parole du public

La présidente salue les membres du public présent. Il n'y a aucun participant à la période de questions.

8. Rapport de la présidente

Madame Sabrina Devlin prend quelques instants pour remercier les administrateurs pour leur confiance. Elle dit vouloir bien s'approprier ses nouvelles fonctions et souhaite prendre le temps d'établir avec eux la vision du conseil d'administration dans la conduite de leurs activités.

9. Rapport de la direction générale

Monsieur Denis Rossignol présente le rapport de la direction générale et revient notamment sur les rencontres qui se sont tenues concernant le plan annuel de gestion des investissements publics et les rencontres tenues avec la santé publique concernant la rougeole.

Monsieur Rossignol présente les outils disponibles dans le tableau de bord de l'éducation.

L'administrateur, monsieur Richard Leblanc, se joint à la séance à 19 h 04

CSSHBO-058-2023-24 10. Adoption du calendrier scolaire 2024-2025

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 238 de la *Loi sur l'Instruction publique, L.R.Q. c. I-13.3* le Centre de services scolaire établit le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, R.R.Q. c-I-13.3, r.8* et dans le respect des conventions collectives;

CONSIDÉRANT le cheminement réalisé à des fins de consultation sur le projet de calendrier scolaire ;

IL EST PROPOSÉ par madame Katherine Fiset ET APPUYÉ par madame Julie Carle :

D'ADOPTER le projet de calendrier scolaire 2024-2025 tel que déposé et d'en publier une copie sur le site web du Centre de services scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-059-2023-24 11. Droit de refus – Lot 5 495 870

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a signé le 17 décembre 2014 à Maniwaki l'acte de vente portant le numéro d'inscription 21 268 296 de la circonscription foncière de Gatineau, concernant le lot 5 495 870 ;



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CONSIDÉRANT que l'acte de vente susmentionné prévoit une clause spéciale de premier refus advenant la vente du terrain ou l'aliénation du lot 5 495 870 par la Ville de Maniwaki et que le Centre de services scolaire a, avant tout autre, le privilège de s'en porter acquéreur ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Maniwaki a signifié à la direction générale son intention de vendre le Lot 5 495 870 le 20 février 2024;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire n'a aucun intérêt à acquérir cette parcelle de terrain ;

IL EST PROPOSÉ par madame Tania Cousineau ET APPUYÉ par madame Catherine Letendre que le Centre de services scolaire :

RENONCE à son droit de premier refus prévu l'acte de vente portant le numéro d'inscription 21 268 296 de la circonscription foncière de Gatineau, concernant le lot 5 495 870 ;

DEMANDE à la Ville de Maniwaki de procéder à l'installation de la clôture prévue à l'acte de vente dans les plus brefs délais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-060-2023-24 12. Vente de terrains appartenant au Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire est propriétaire des immeubles suivants :

Lot	Superficie	Adresse principale de l'immeuble	Municipalité
5 410 770	1809,9 m ²	Chemin Lachapelle	Gracefield
5 559 866	3 269,1 m ²	Chemin du Bonnet-Rouge	Bouchette
6 136 2340	2 539,3 m ²	Chemin Balm of Gilead	Alleyn-et-Cawood
3 545 112	3 800,0 m ²	0 chemin McFarlane	Campbell's Bay
6 072 834	1 860,9 m ²	0 chemin de Chapeau-Sheeboro	Chichester
6 072 448	297,1 m ²	0 chemin Rochon	Waltham
5 055 639	323,5 m ²	0 chemin du Rang A	Otter Lake
4 638 177	157,9 m ²	0 rue Dempsey	Fort-Coulonge
4 806 132	1 757,6 m ²	0 chemin de la Chute	Mansfield-et-Pontefract

CONSIDÉRANT que ces immeubles sont étendus sur les territoires de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et de la MRC de Pontiac, qu'ils sont de petites superficies et ont de faibles valeurs selon l'évaluation municipale en place;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire ne bénéficie d'aucun avantage à conserver ces immeubles ;



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire n'a pas à obtenir l'autorisation du ministère de l'Éducation pour l'aliénation d'un immeuble dont la valeur marchande n'excède pas 100 000\$ en vertu de l'article 3 du *Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'un centre de services scolaire* ;

CONSIDÉRANT que les sommes résiduelles de ces transactions feront l'objet d'une vérification du conseil d'administration ;

IL EST PROPOSÉ par madame Lisa Danis ET **APPUYÉ** par madame Julie Carle :
D'AUTORISER le secrétaire général à signer une entente auprès de la Société québécoise des infrastructures et de déterminer un mode d'aliénation pour chacun des immeubles suivants :

- Lot 5 410 770 situé sur le Chemin Lachapelle dans la municipalité de Gracefield
- Lot 5 559 866 situé sur le Chemin du Bonnet-Rouge dans la municipalité de Bouchette
- Lot 6 136 234 situé sur le chemin Balm of Gilead dans la municipalité d'Alleyn-et-Cawood
- Lot 3 545 112 situé sur le chemin McFarlane dans la municipalité de Campbell's Bay
- Lot 6 072 834 situé sur le chemin de Chapeau-Sheeboro dans la municipalité de Chichester
- Lot 6 072 448 sur le chemin Rochon dans la municipalité de Waltham
- Lot 5 055 639 sur le chemin du Rang A dans la municipalité d'Otter Lake
- Lot 4 638 177, sur la rue Dempsey dans la municipalité de Fort-Coulonge
- Lot 4 806 132 sur le chemin de la Chute dans la municipalité de Mansfield-et-Pontefract

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-061-2023-24 13. Évaluation de la direction générale (huis clos)

CONSIDÉRANT la rencontre du comité d'évaluation du directeur général qui s'est tenue le 23 janvier 2024;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'administration ont reçu une présentation des résultats de l'évaluation du directeur général des membres du comité d'évaluation de la direction générale le 30 janvier 2024;

IL EST PROPOSÉ par madame Katherine Fiset ET **APPUYÉ** par monsieur Richard Leblanc que la présidente, madame Sabrina Devlin, achemine au directeur général, monsieur Denis Rossignol, une copie de l'évaluation annuelle 2022-2023 et que cette évaluation soit déposée dans son dossier personnel, au Service des ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-062-2023-24 14. Composition des comités

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil d'administration doit instituer le comité de



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

gouvernance et d'éthique, le comité des ressources humaines et le comité de vérification;

CONSIDÉRANT le *Règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration*, CA-88.01 prévoit la composition de ces comités;

CONSIDÉRANT les vacances sur ces comités;

IL EST PROPOSÉ par madame Tania Cousineau ET APPUYÉ par madame Catherine Letendre que le conseil d'administration :

DÉSIGNE sur le comité de gouvernance et d'éthique jusqu'au terme de son mandat d'administratrice, madame Katherine Fiset;

DÉSIGNE sur le comité de vérification jusqu'au terme de leurs mandats d'administratrices, mesdames Julie Martin et Lisa Danis;

DÉSIGNE sur le comité des ressources humaines jusqu'au terme de son mandat d'administratrice, madame Tania Cousineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. Politique relative aux activités de financement

Le secrétaire général dépose aux administrateurs la Politique relative aux activités de financement et en présente son contenu.

Les administrateurs soumettent leurs commentaires concernant les produits qui pourraient être vendus lors d'une campagne de financement.

La politique devrait être adoptée à la séance ordinaire du mois de mai ou de juin suivant les consultations.

16. Diagnostic organisationnel global et identification des enjeux

Pour donner suite au diagnostic organisationnel global et à l'identification des enjeux réalisés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, le directeur général, monsieur Denis Rossignol présente aux administrateurs les chantiers d'optimisations à venir au Centre de services scolaire.

17. Varia

17.1. État de la situation dans les écoles

Les administrateurs échangent avec la direction générale pour avoir un portrait de la situation dans les écoles. Ils échangent sur ce qui pourrait être présenté aux administrateurs notamment le bilan des projets éducatifs et des mises à jour du Plan d'engagement vers la réussite.

Madame Katherine Fiset en profite pour demander des précisions à la direction générale concernant le dossier de la patinoire à Gracefield. Monsieur Rossignol lui indique qu'il rencontrera très prochainement le maire de Gracefield à ce sujet.



**Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

18. Date, heure et lieu de la prochaine séance

La présidente, madame Sabrina Devlin, informe les administrateurs que la prochaine séance ordinaire se tiendra le 30 avril 2024 à 18h30 au 250 chemin de la Chute, Mainsfield-et-Pontefract.

19. Clôture de la séance

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par madame Valérie Bouffard de clore la présente séance à 20 h 57.

20. Huis clos

Les administrateurs se munissent d'un huis clos en fin de rencontre.



Sabrina Devlin
Présidente



Louis-Philippe Larivière
Secrétaire général